



REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE

Pièce 4.1. PLAN DE ZONAGE Echelle : 1/4000

Version de Novembre 2020

Révision du Règlement Local de Publicité
Document arrêté le :
Document approuvé le :

  Cités Descartes
23, rue Alfred Nobel
77420 Champs-sur-Marne
Tél : 01 64 61 86 24

- Limite d'agglomération
- ZONE 1
- Zones à dominante résidentielle et centre-ville
- ZONE 2
- 2A - Zones d'activités et abords des grands axes de circulation (15m)
- 2B - Emprises ferroviaires
- ZONE 3
- Zones naturelles et agricoles
- Voies express hors agglomération
- Espace Boisé Classé
- ★ Monuments historiques
- Périmètre de protection des MH (500m) au titre de l'article L.581-8 du Code de l'Environnement
- ◻ Périmètre de protection des MH instauré par le RLP (100m)

